

# Concours Régional des lapins Fauve de Bourgogne patronné par le CFELFB

## Les titres ouverts à tous les éleveurs - naisseurs de lapins Fauve de Bourgogne

### **Meilleur mâle** Fauve de Bourgogne désigné par le jury

L'Organisation est libre d'offrir ou pas une récompense (Coupe ou autre récompense). Le CFELFB fournira une plaque gravée remise lors de l'exposition.

### **Meilleure femelle** Fauve de Bourgogne désigné par le jury

L'Organisation est libre d'offrir ou pas une récompense (Coupe ou autre récompense). Le CFELFB fournira une plaque gravée remise lors de l'exposition

**Les plaques gravées seront remises par le Délégué Régional ou en sa présence, qu'aux membres du CFELFB à jour de leur cotisation.**

## Règlement modifié le 09/11/2025 suite à l'assemblée générale

### **Article 1 :**

Un Concours Régional par Région (**3** pour les Régions GRAND EST, **2** pour les régions OCCITANIE, BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, HAUTS DE FRANCE, AUVERGNE, RHÔNE-ALPES), chaque année avec alternance des Sociétés avicoles.

### **Article 2 :**

La demande, en page 2, sera faite au moins 1 an avant la date par le Président ou le Secrétaire ou le Commissaire Général de l'exposition ou par le Délégué Régional en accord avec ces derniers, au Responsable des Championnats Régionaux du CFELFB:

**CHRETIEN Olivier 7 rue Les Roches 90150 Eguenigue Tél : 06 76 01 26 56 [ghislaine.olivier@orange.fr](mailto:ghislaine.olivier@orange.fr)**

### **Article 3 :**

#### Conditions d'attribution :

Sur le catalogue de l'exposition précédente devra figurer au minimum la présence de 4 éleveurs et 20 lapins Fauve de Bourgogne sauf, si c'est l'anniversaire de l'Exposition et s'il y a la présence du Prix du Président de la République. Le Délégué régional, s'il en existe doit signer la demande afin d'être impliqué dans cette démarche.

### **Article 4 :**

#### Contribution financière demandée à l'organisation :

Il est demandé à l'organisation une participation financière, à verser au CFELFB, de 1€ par lapin Fauve de Bourgogne inscrit.

### **Article 5 :**

Le nombre de lapins Fauve de Bourgogne présentés par éleveur n'est pas limité.

**Néanmoins, les exposants devront désigner sur la feuille d'inscription 6 sujets par le sigle CR (concours régional) dans la marge ; par défaut, seuls seront pris en compte les 6 premiers sujets notés sur les feuilles d'enlogement.**

Tous les exposants concourent pour le meilleur mâle, la meilleure femelle Fauve de Bourgogne (adhérent ou non adhérent au CFELFB). Le meilleur mâle ainsi que la meilleure femelle peuvent évidemment concourir pour les Grands Prix ; qu'ils soient d'Honneur, meilleur Sujet des races moyennes ou de l'exposition.

### **Article 6 :**

Les animaux peuvent être nourris au moyen de granulés, de carottes rouges ou fourragères et foin. **Les animaux devront être abreuvés.** L'éleveur peut, s'il le souhaite, nourrir ses lapins avec ses granulés.

Le CFELFB admet, pour le Concours Régional, le changement de sexe de dernière minute sans changement au catalogue.

Les exposants inscriront dans l'oreille gauche de chaque lapin son numéro de cage bien lisiblement (au feutre noir uniquement) en veillant à laisser libre et visible le tatouage, selon les identifications acceptées par la FFC.

Ils seront pesés à leur arrivée (avant la mise en cage) et leur poids sera porté de suite sur la carte de jugement ainsi que l'identification.

### **Article 7 :**

Un emplacement est souhaitable, pour l'installation éventuelle d'un stand du Club, en accord avec le Délégué, si possible à proximité des lapins Fauve de Bourgogne.

**Article 8 :**

La page publicitaire (en page 3) imprimée avec cette demande **devra être incorporée dans le catalogue de l'exposition.**

**Article 9 :**

Le Président du Comité organisateur enverra une semaine avant l'exposition, au Président du CFELFB, les noms des éleveurs avec le nombre de lapins Fauve de Bourgogne qu'ils ont chacun inscrits.

**Article 10 :**

Le Délégué Régional enverra le palmarès au moyen du formulaire se trouvant sur le Site du CFELFB à Benoît COLOT de préférence par mail : [colotb@gmail.com](mailto:colotb@gmail.com) ou à son adresse géographique : 2 Les Curtillets 39310 SEPTMONCEL. **S'il n'y a pas de Délégué du Club, le Comité organisateur enverra le catalogue et le palmarès à Benoît COLOT**

**Demande de CONCOURS REGIONAL des lapins Fauve de Bourgogne patronné par le CFELFB**

**A envoyer à :**

CHRETIEN Olivier 7 rue Les Roches 90150 EGUENIGUE Tél : 06 76 01 26 56 [ghislaine.olivier@orange.fr](mailto:ghislaine.olivier@orange.fr)

Lieu de l'exposition : .....Département.....

Date de cette exposition : .....

Lors de votre dernière exposition, Nbre de Fauve de Bourgogne ..... et Nbre d'exposants de cette race ..... inscrits sur le catalogue

**Président :** (Nom, prénom) .....

Adresse : ..... Tél : .....

E-mail : .....

**Commissaire Général :** (Nom, Prénom) .....

Adresse : .....tél : .....

E-mail : .....

La Société organisatrice de l'exposition s'engage en demandant ce Concours Régional à l'appeler par ce nom, à offrir Trois récompenses et à respecter les différents articles du règlement.

Date et Signature du Président  
Demandant ce Concours Régional

Date et Signature du  
Délégué régional s'il y a

Date et Signature et du  
Responsable CFELFB

# Club Français des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne

Issu du rassemblement de l'Association des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne  
et de l'Union Française des Eleveurs de Lapins Fauve de Bourgogne

Membre de la Fédération Française de Cuniculture (F.F.C)

En adhérant, le CFELFB vous donne :

- La possibilité de recevoir deux bulletins de liaison par an (janvier et septembre) contenant, des conseils d'élevage, des astuces, des conseils pour préparer le mieux possible vos animaux pour les concours, des indications vous permettant de sélectionner au mieux vos lapins, un guide santé du lapin, des photos, des comptes rendus de visites d'élevages, des résultats d'expositions. Ils annoncent les prochaines manifestations (Expositions, Championnat de France, Coupe de France, Concours Régionaux etc...)

- La possibilité d'acheter vos Cartes d'Origine pour l'identification de vos lapins Fauve de Bourgogne.
- La possibilité de participer à des Réunions Techniques. Chaque année, lors du Championnat de France.
- La possibilité de partager les connaissances des autres, notamment des plus anciens éleveurs du Club.

LE CFELFB offre de très belles récompenses lors des Championnats de France, Coupe de France et autres Concours du Lapin Fauve de Bourgogne. Il est habilité à proposer à la Commission de Standards de la F.F.C d'éventuelles modifications au Standard de la race.

LE CFELFB vous invite à visiter son Site internet actif : [www.cfel fb-fauvedebourgogne.com](http://www.cfel fb-fauvedebourgogne.com)

---

## CLUB FRANÇAIS DES ELEVEURS DE LAPINS FAUVE DE BOURGOGNE

*Président : Olivier CHRETIEN, 7 rue Les Roches 90150 EGUENIGUE*

*Trésorier : Daniel GESLOT, 2 Impasse St Martin 78200 PERDREAUVILLE*

### Bulletin d'adhésion 2026

*Cotisation annuelle 1- Janvier au 31 décembre : Membre Actif : 25€*

*Membre Bienfaiteur : plus de 25€*

**Nouvelle adhésion ou Renouvellement**

**Bulletin papier ou Bulletin numérique**

*(Rayer les mentions inutiles)*

M. Mme Mlle Nom : .....Prénom : .....

N°.....Rue ou Lieu-dit : .....

Ville ou Commune : .....

Code Postal :.....Portable.....

E-mail : .....

Souhaite adhérer au CFELFB en qualité de Membre actif ou Bienfaiteur Signature

Parrainé par (facultatif) : .....

**Verse-le montant de la cotisation pour l'année 2026 au nom du CFELFB**

A.....le.....

Accepte l'inscription de mes coordonnées sur le site du CFELFB ([www.cfel fb-fauvedebourgogne.com](http://www.cfel fb-fauvedebourgogne.com)) OUI –NON

(Le oui sera retenu si rien n'est rayé)

Bulletin d'adhésion à adresser au Trésorier Daniel GESLOT 2 impasse St Martin 78200 PERDREAUVILLE

(Chèque au nom du CFELFB)